RAPPORT FINANCIER
2012

SOMMAIRE

Rapport du Trésorier **Page 3**

Comptes annuels 2012 **Page 9**

- **Bilan 2012** **Page 11**
- **Compte de Résultat 2012** **Page 15**
- **Annexe aux comptes annuels 2012** **Page 18**
  - **Principes comptables** **Page 19**
  - **Faits marquants de l'exercice** **Page 20**
  - **Notes sur le Bilan** **Page 21**
  - **Compte d'Emploi des Ressources 2012** **Page 41**
  - **Notes sur le Compte d'Emploi des Ressources** **Page 44**

Rapport du Trésorier

LES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE 2012

EMPLOIS

Entre 2011 et 2012 le total de nos Emplois (dépenses) a augmenté de 104,9 M€ à 111,8 M€, soit + 6,6 %. Les Missions Sociales et les dépenses opérationnelles à l'international ont augmenté au même rythme de 16 %, soit respectivement de 76,3 M€ à 88.4 M€ et de 61,7 M€ à 71,6 M€. Ces augmentations sont principalement dues aux pays touchés par la crise « Corne de l'Afrique » (+ 3,5 M€ vs. 2011), au Burkina Faso et au Tchad en raison de la sécheresse au Sahel (+ 4,1 M€ à eux deux), et à la Sierra Leone (+ 2,1 M€). A l'inverse on peut noter la baisse de nos activités dans des pays frappés par des crises plus anciennes, que ce soit Haïti malgré des activités encore importantes (- 1,7 M€) ou les pays touchés par la crise ayant frappé la Côte d'Ivoire en 2011 (- 1,5 M€). On peut noter qu'aucune ouverture ni fermeture de mission n'a eu lieu en 2012.

ACF continue de voir ses activités se concentrer sur des missions de taille permettant de mieux absorber nos coûts fixes : en 2012 65 % de nos missions avaient des dépenses opérationnelles supérieures à 3 M€, contre 50 % en 2011 et 16 % en 2005, à titre d'illustration.

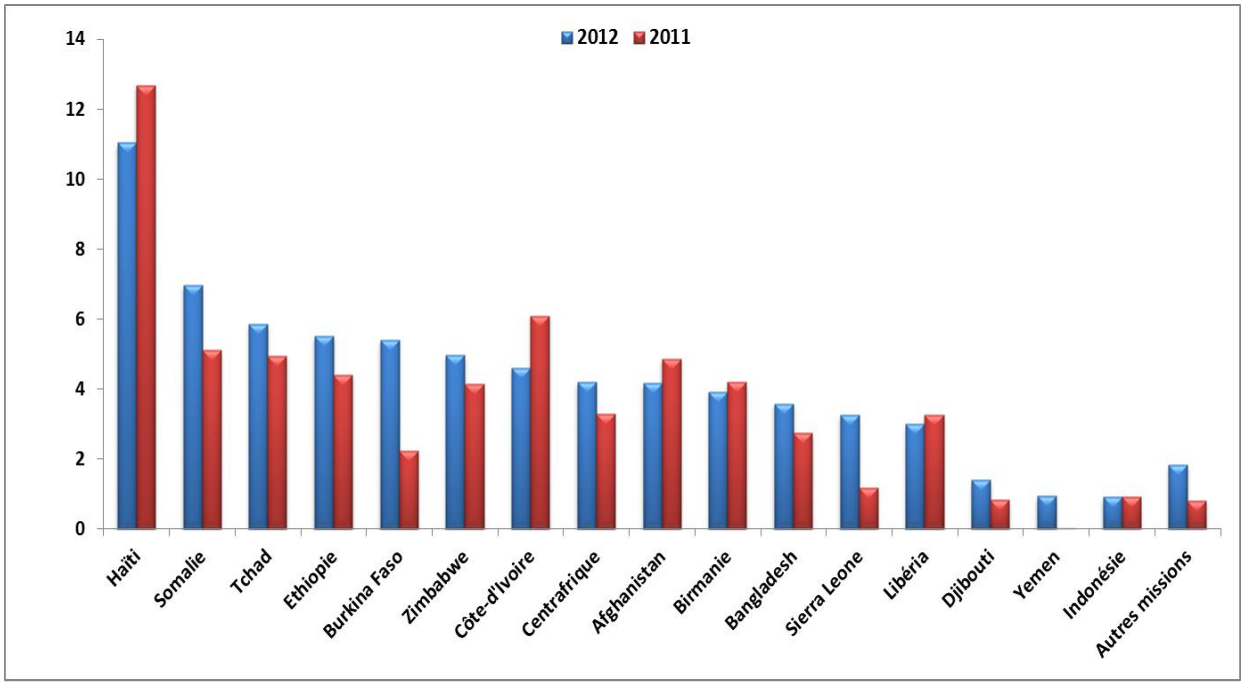

RESSOURCES

En 2012 la dépendance d'ACF aux subventions et autres concours publics s'est accrue : ils ont représenté 55,6 % des ressources en 2012 contre 51,8 % en 2011 (+ 380 points de base). La part des fonds d'origine privée s'est réduite à 37 % contre 41,4 % en 2011 (- 440 points de base). Ceci s'explique à la fois par une hausse des subventions et autres concours publics passant de 50,3 M€ à 55,8 M€ entre 2011 et 2012 (+ 11 %) et par une baisse de 7,5 % des ressources collectées auprès du public (37,2 M€ en 2012 contre 40,2 M€ en 2011). La hausse des fonds d'origine publique s'explique notamment par le renforcement de nos actions avec certains bailleurs comme la coopération américaine (+ 2,5 M€), ou SIDA, l'agence suédoise d'aide humanitaire (+ 1,2 M€). On peut aussi noter la hausse des subventions des collectivités locales françaises atteignant un total de 1,5 M€ (+ 74% vs. 2011) grâce notamment à un positionnement en pointe d'ACF suite à la

loi Oudin-Santini qui permet à des agences de l'eau de financer des programmes humanitaires. Ceci illustre la stratégie de diversification de nos ressources. La baisse des fonds d'origine privée s'explique quant à elle principalement par l'absence de crise humanitaire à fort écho dans les medias touchant les missions d'ACF.

RATIOS CER

En 2012 notre ratio d'emploi de nos ressources à nos missions sociales s'est encore amélioré pour atteindre 85,7 % contre 84,8 % en 2011 en raison principalement de la forte croissance de l'activité opérationnelle.

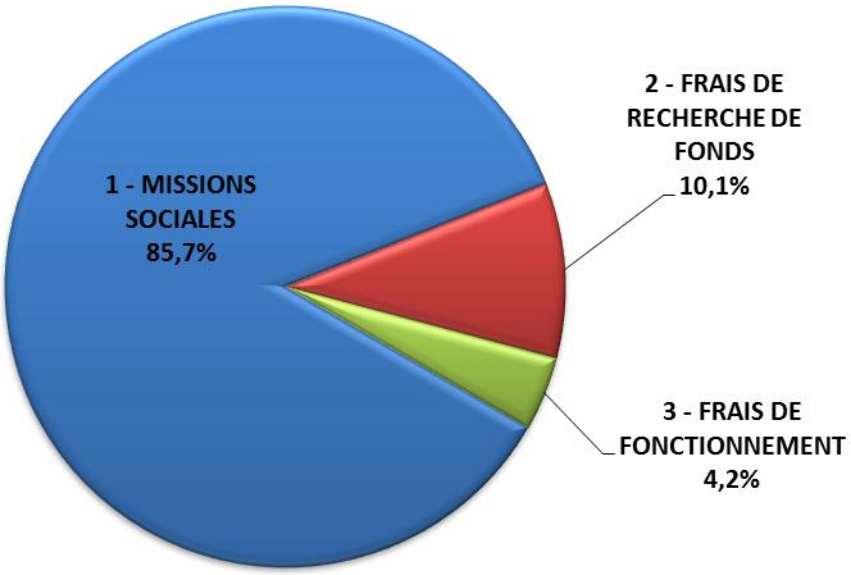

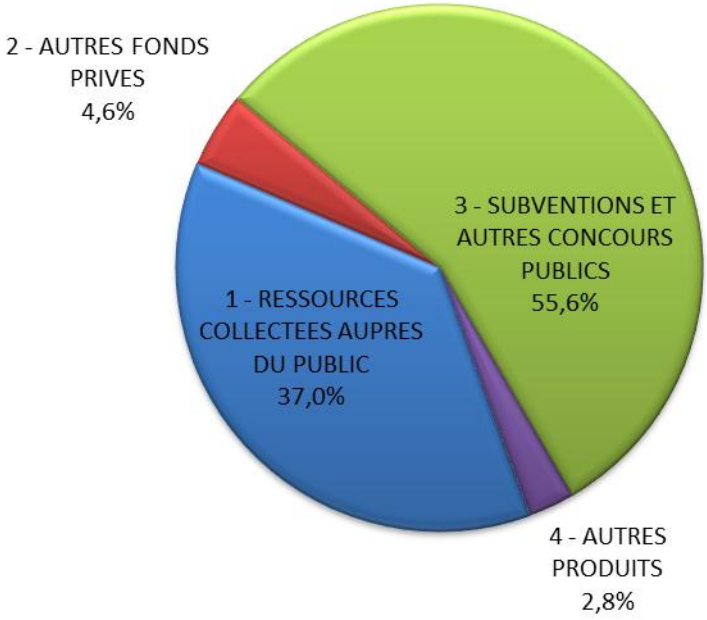

RESULTAT

ACF France a dégagé en 2012 un résultat net de 2.822 K€, se décomposant en deux parties : un excédent d'environ six millions d'euros, et une charge non financée par des ressources de l'exercice pour un peu plus de trois millions. L'excédent d'environ six millions d'euros provient d'une part d'un excédent net de collecte d'environ quatre millions d'euros, et d'autre part de deux millions d'euros dus à des économies et à des reprises de provisions qui n'étaient plus nécessaires. Par ailleurs, trois millions d'euros environ, non financés par des ressources de l'exercice, ont été d'ores et déjà utilisés pour financer à la fois nos programmes opérationnels (3.077 K€) et dans une moindre mesure le développement à l'international (14 K€). Cette dépense de 3.091 K€ en cours d'exercice a vocation à être imputée à la Réserve Pour Projet Associatif (RPPA) qui a été constituée pour financer des projets à court et moyen terme.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée générale du 15 juin 2013 de se prononcer sur la proposition d'affectation du résultat 2012 de 2.822.263 €, ainsi que sur l'affectation de certaines charges sur la Réserve Pour Projet Associatif (« RPPA »), à hauteur de 3.090.662 €, soit un résultat total de 5.912.924 €, à affecter selon le tableau ci-après:

Proposition d'affectation du résultat 2012 :

(en euros)	Au 31.12.2012 (après affectation du résultat 2011)	Affectation du résultat 2012		Au 31.12.2012 (après affectation du résultat 2012)
		Diminution	Augmentation	
Fonds associatifs	**20 000 000**		**1 775 000**	**21 775 000**
Réserves pour projet associatif dont :	**18 887 407**	**3 090 662**	**4 137 925**	**19 934 670**
- Recherche Appliquée	*1 400 000*		*350 000*	*1 750 000*
- Programmes opérationnels	*12 587 407*	*3 076 942*	*3 075 925*	*12 586 390*
- Développement international	*4 900 000*	*13 720*	*200 000*	*5 086 280*
- Développement du Système d'Informations			*512 000*	*512 000*
Résultat de l'exercice	**2 822 263**	**-3 090 662**	**-5 912 924**	**0**
TOTAL FONDS PROPRES	**41 709 670**	**0**	**0**	**41 709 670**

PERSPECTIVES 2013

Le budget de l'exercice 2013 a été voté en séance du Conseil d'Administration du 19 décembre 2012, avec un montant total de 106,2 M€ (- 5 % vs. 2012) et un volume opérationnel à 65,9 M€ (- 8 % vs. 2012).

En termes d'activité opérationnelle le budget ne table sur aucune urgence majeure conformément à la pratique de construction budgétaire de l'association, ce qui explique la baisse prévisionnelle de nos activités. On anticipe en particulier une baisse des activités en Haïti, dans la Corne de l'Afrique, et dans les pays jadis touchés par la crise passée de Cote d'ivoire. A contrario le budget table sur une croissance des missions ouvertes récemment (Yémen, Madagascar, Inde et le Népal).

Les orientations du budget sont celles du plan d'action à trois ans « CAP 2015 » avec la recherche d'un plus grand impact, mais aussi le renforcement du plaidoyer. Ceci se traduit par l'allocation de 1,5 M€ en 2013 au Schéma Directeur des Systèmes d'Information, dont le Système d'Information Logistique afin d'investir dans l'amélioration de notre efficacité sur toute la chaîne logistique sur le terrain. Le plaidoyer est lui doté d'une enveloppe de 0,9 M€ afin notamment de soutenir la mise en place d'un réseau international de plaidoyer coordonné par Londres, de continuer à influencer l'initiative Scaling Up Nutrition (SUN), mouvement international visant à renforcer la prévention et la prise en charge de la sous-nutrition, mais aussi de poursuivre la campagne « Justice for Muttur » pour nos 17 employés assassinés en 2006 au sri Lanka.

2013 sera également l'année du lancement effectif d'ACF Development, financé par Action Contre la Faim sur la « RPPA Développement international. A la suite de la décision prise à l'assemblée générale du 19 juin 2012, le Conseil d'Administration a validé la possibilité d'une part de faire un apport jusqu'à 4 M€ à ACF Development et d'autre part d'effectuer un prêt à hauteur de ce même montant, soit 4 M€ également, pour qu'ACF Development puisse tabler sur des ressources pour un montant total de 8 M€. Ces ressources seraient débloquées progressivement, en fonction des besoins et des projets.

Dans un contexte économique difficile en France les hypothèses de collecte de fonds privés restent ambitieuses avec un total de 40,7 M€ pour l'appel à la générosité publique et au mécénat.

Le résultat prévisionnel 2013 se situe à l'équilibre (+ 0,1 M€), hors utilisation de la Réserve Pour Projets Associatifs (RPPA). Il est prévu de dépenser en sus, un total de 3,7 M€ à affecter à cette RPPA (projets opérationnels, Recherche appliquée et développement International).

Par prudence, compte tenu des incertitudes économiques, 1,8 M€ de dépenses 2013 ont été gelées en vue d'un déblocage éventuel, uniquement si la tendance de la collecte était conforme au budget. A fin avril 2013, la tendance de la collecte étant incertaine, le « gel » des dépenses est maintenu.

Comptes annuels 2012

BILAN 2012

Action contre la Faim

Bilan

Actif

(en euros)	Note	31.12.2012			31.12.2011
		Montant Brut	Amortissements& Dépréciations	Montant Net	Montant Net
Immobilisations incorporelles					
Logiciels informatiques		488 469	450 056	38 413	31 497
Immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles "siège"					
Agencements & installations		1 398 306	1 149 342	248 963	210 319
Matériel informatique & téléphonique		1 159 680	873 830	285 850	272 136
Matériel de bureau		76 013	76 013	-	-
Matériel video		51 103	33 962	17 141	4 011
Mobilier		45 955	24 516	21 440	2 106
Matériel technique pour la recherche		41 890	41 890	-	-
Immobilisations en cours		-	-	-	-
Immobilisations corporelles "missions"					
Matériel de transport		2 143 704	1 583 915	559 789	367 490
Matériel radio et communication		388 884	339 920	48 965	31 763
Matériel informatique		3 518	3 421	98	
Immobilisations financières					
Prêts		662 137		662 137	661 180
Dépôt garantie loyer Paris		291 218		291 218	249 712
Dépôts et Cautionnements Missions		214 349	12 754	201 595	199 615
Actif Immobilisé	(1)	**6 965 226**	**4 589 619**	**2 375 609**	**2 029 830**
Stocks	(2)	1 294 874	28 193	1 266 681	990 835
Créances Bailleurs de fonds	(3)	19 368 046	1 315 489	18 052 557	18 972 428
Autres créances	(3)	2 966 503		2 966 503	1 840 462
Créances sur réseau international ACF	(3)	1 001 588	-	1 001 588	1 399 557
Valeurs mobilières de placement	(4)	33 946 192		33 946 192	40 268 923
Disponibilités "missions"	(5)	4 864 677		4 864 677	4 947 617
Disponibilités "siège"	(5)	5 962 358		5 962 358	8 572 775
Actif circulant		**69 404 238**	**1 343 682**	**68 060 557**	**76 992 597**
Charges constatées d'avance		665 506		665 506	730 631
Ecart de conversion actif		1 255 984		1 255 984	862 920
Comptes de régularisation		**1 921 490**		**1 921 490**	**1 593 551**
TOTAL DE L'ACTIF		**78 290 954**	**5 933 301**	**72 357 656**	**80 615 978**

Action contre la Faim

Bilan

Passif

(en euros)	Note	31.12.2012	31.12.2011
Fonds associatifs		**20 000 000**	**24 675 911**
Réserves pour projet associatif		**18 887 407**	**5 910 000**
Recherche appliquée		1 400 000	700 000
Programmes opérationnels		12 587 407	4 910 000
Développement international		4 900 000	300 000
Résultat de l'exercice		**2 822 263**	**8 301 496**
Fonds Propres	(6)	**41 709 670**	**38 887 407**
Provisions pour risques		2 582 247	1 746 197
Provisions pour charges		158 023	-
Provisions pour risques & charges	(7)	**2 740 269**	**1 746 197**
Fonds dédiés	(8)	**6 595 999**	**11 380 662**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		-	-
Avances Bailleurs de fonds	(9)	12 093 346	19 518 705
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	(9)	3 165 597	2 999 649
Dettes fiscales & sociales	(9)	3 643 226	3 119 945
Autres dettes		166 142	164 720
Dettes sur réseau international ACF		1 331 268	1 704 512
Dettes		**20 399 579**	**27 507 531**
Ecart de conversion passif		912 140	1 094 181
Comptes de régularisation		**912 140**	**1 094 181**
TOTAL DU PASSIF		**72 357 656**	**80 615 978**

COMPTE DE RESULTAT 2012

Action contre la Faim

Compte de résultat

Partie I

(en euros)	**2012**	**2011**
Subventions d'exploitation	58 004 640	51 569 874
Dons	32 644 871	36 691 931
Legs	1 047 781	473 489
Mécénat, parrainage et autres concours privés	1 750 618	1 534 077
Cotisations	11 250	13 056
Produits de manifestations	4 229 714	3 644 066
Autres produits	1 199 089	1 242 749
Reprises sur provisions (et amortissements), transfert de charges	2 929 513	1 221 721
Produits d'exploitation	**101 817 477**	**96 390 963**
Achats matières premières, autres approv et charges externes	52 890 234	48 151 111
Impôts, taxes et versements assimilés	1 712 155	1 409 990
Charges de personnel	44 752 132	38 024 919
Personnel siège et missions	26 555 034	23 297 183
Salaires et traitements	*12 276 278*	*10 625 898*
Charges sociales	*5 706 614*	*4 930 027*
Volontaires et frais annexes	*8 572 142*	*7 741 258*
Personnel local	18 197 099	14 727 737
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 183 096	1 205 448
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	*486 076*	*455 005*
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	*976 796*	*517 704*
Pour risques et charges : dotations aux provisions	*720 224*	*232 739*
Subventions accordées par l'association	1 362 408	576 053
Autres charges	535	208
Charges d'exploitation	**102 900 560**	**89 367 729**
I. RESULTAT COURANT NON FINANCIER	**-1 083 083**	**7 023 233**

Action contre la Faim

Compte de résultat

Partie II

(en euros)	**2012**	**2011**
Revenus des placements, intérêts et produits assimilés	4 925	1 580
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	264 958	269 825
Différences positives de change	1 051 722	1 225 428
Reprises sur provisions et dépréciations, transferts de charges	862 920	590 116
Produits financiers	**2 184 525**	**2 086 950**
Intérêts et charges assimilées	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Différences négatives de change	1 588 956	956 472
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 255 984	862 920
Charges financières	**2 844 940**	**1 819 392**
II. RESULTAT FINANCIER	**-660 415**	**267 558**
III. RESULTAT COURANT (I + II)	**-1 743 497**	**7 290 791**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	106 802	203 281
Produits exceptionnels sur opérations en capital	34 308	24 655
Reprises sur provisions et dépréciations, transferts de charges	0	0
Produits exceptionnels	**141 109**	**227 936**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	338 640	354 798
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	19 728	39 736
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	741	474
Charges exceptionnelles	**359 109**	**395 008**
IV. RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-217 999**	**-167 072**
Impôt sur les sociétés	904	0
+ Report des ressources non utlisées des exercices antérieurs	7 701 295	6 164 544
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	2 916 632	4 986 767
Total des produits	**111 844 407**	**104 870 393**
Total des charges	**109 022 144**	**96 568 897**
EXCEDENT ou INSUFFISANCE (III + IV)	**2 822 263**	**8 301 496**

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat		
Dons en nature	2 039 223	2 128 994
Prestations en nature	45 385	312 460
Produits	**2 084 608**	**2 441 454**
Missions sociales	2 084 608	2 441 454
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges		
Charges	**2 084 608**	**2 441 454**

Annexe aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Principes comptables généraux

Les comptes annuels de l'exercice 2012 ont été établis et présentés conformément :

- aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif et définies par le règlement 99-01 et 99-03 du CRC, sauf en matière de comptabilisation des subventions. En effet, celles-ci sont inscrites au compte de résultat, comme les exercices précédents, en fonction de l'avancement des dépenses engagées. Le choix de cette méthode est toutefois sans incidence sur le résultat.
- aux règlements relatifs à la comptabilisation, l'évaluation et la dépréciation des actifs et à l'enregistrement des passifs.

Les règles d'établissement des comptes annuels respectent les principes comptables de :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- prudence.

Les principales règles et méthodes comptables retenues sont exposées au cours des différentes notes qui suivent sur les comptes annuels, se rapportant chacune à un poste spécifique du bilan et du compte de résultat. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Conformément à l'article 8 de l'Ordonnance du 28 juillet 2005, et à compter de l'exercice ouvert au 1er janvier 2006, le Compte d'emploi des ressources (CER) est inclus dans l'annexe aux comptes annuels, et à ce titre, entre de droit dans le cadre de la certification par notre Commissaire aux Comptes. Le CER a été établi selon le modèle homologué par le CNC (CRC du 7 mai 2008, arrêté du 11/12/2008).
Le compte de résultat est établi à partir des données issues de la comptabilité générale et conformément à l'article 511-2 du PCG. Sa présentation, en application de ces règles, permet une lecture en liste des charges et produits par nature.

Faits marquants de l'exercice

Une nouvelle fois, ACF a connu en 2012 un niveau d'activité record, le total général des emplois du CER s'élevant à 112 M€, en hausse de 7 % par rapport à 2011 (105 M€). Cette croissance reflète bien entendu une activité opérationnelle particulièrement élevée, mais aussi de nouvelles activités en développement.

Le volume opérationnel augmente encore en 2012, porté par l'urgence liée à la sécheresse au Sahel (11,3 M€), la poursuite de la réponse à la sécheresse de 2011 dans la Corne de l'Afrique (13,9 M€), et un niveau d'activité toujours élevé, quoique en diminution, en Haïti (11 M€). Ces volumes sont rendus possibles, d'une part par des financements institutionnels en hausse, d'autre part par l'utilisation des fonds dédiés et des ressources propres, issus de la générosité publique.

2012 est aussi l'année de la mise en œuvre concrète de décisions antérieures. L'activité de plaidoyer, destinée à impulser des changements durables dans la lutte contre la sous nutrition, s'est développée, passant de 0,2 M€ en 2011 à 0,6 M€ en 2012.

Autre développement notable, celui des systèmes d'information, l'objectif étant de donner les moyens à l'organisation de renforcer son efficacité dans un contexte exigeant et en constante évolution. Les investissements réalisés au titre du Schéma Directeur des SI s'élèvent à 0,3 M€, et sont destinés à se poursuivre au cours des 3 années suivantes.

Les ressources collectées s'élèvent à 100,5 M€ en 2012, en hausse de 4 % sur 2011 (97 M€). Cette hausse est attribuable avant tout aux subventions reçues (55,9 M€ Vs 50,3 M€ en 2011). La collecte auprès du public et des entreprises est en légère diminution, à 41,9 M€, en diminution de 4 % par rapport à 2011, année de l'urgence Corne de l'Afrique.

A noter également, la création d'ACF Development, sans incidence sur les comptes 2012 et dont l'activité démarre en 2013.

L'excédent de 2.8 M€ provient de la croissance de l'activité opérationnelle, d'une gestion rigoureuse ainsi que de la bonne performance de la collecte :

- Une bonne performance de la collecte de fonds privés grâce à des dons issus de la générosité du public supérieurs aux prévisions, mais également grâce à une réduction des frais de recherche de fonds (gain global de 4 M€)
- Une rigueur de gestion ayant permis la mise en œuvre d'une activité opérationnelle supérieure aux prévisions tout en limitant les coûts de structure (gain de 1 M€)

Nous avons bénéficié également de reprises de provisions pour des risques qui ne sont plus à couvrir.

Les dépenses non financées sur les ressources de l'exercice s'élèvent à 3,1 M€. L'association envisage d'imputer la perte en résultant sur la Réserve Pour Projet Associatif (RPPA) lors de l'affectation du résultat de l'exercice 2012.

Notes sur le bilan

Remarque sur le périmètre

Action Contre la Faim est membre d'un réseau International, ACF International. Les comptes présentés ici sont ceux d'ACF France. En effet, les différentes entités du réseau ACF International étant indépendantes les unes des autres, les comptes ne font pas l'objet d'une présentation combinée.

Note 1 : Actif immobilisé

Les immobilisations de l'Association sont enregistrées et valorisées conformément aux normes édictées par le règlement sur les actifs.

Les immobilisations situées en France, au siège de l'association, sont comptabilisées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du règlement CRC 2004-06, et sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité :

Logiciels informatiques	3 ans
Agencements & installations	5 ans
Matériel informatique & téléphonique	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel vidéo	5 ans
Mobilier	5 à 10 ans

Les biens d'équipement (matériels de transport, de radio et de communication) situés sur les missions, acquis sur fonds propres et dont la valeur unitaire est supérieure à 2.000 €, sont inscrits en immobilisations à leur coût d'acquisition.
Depuis 2008, la durée d'amortissement de ces équipements et véhicules a été alignée sur la durée de refacturation aux bailleurs :

Matériel de transport	2 à 3 ans
Matériel de télécommunication :	1 à 2 ans
Matériel informatique et vidéo :	1 an
Autres gros équipements programme :	1 à 2 ans
Autres équipements :	1 à 2 ans

Pour tout autre équipement, non inclus dans cette liste, acquis sur fonds propres et dont la valeur est supérieure à 15.000 €, la durée d'amortissement est déterminée en fonction de sa durée de vie économique.

Les biens d'équipement situés sur les missions, dont l'achat est financé directement par les bailleurs de fonds sont comptabilisés directement dans les comptes de charges des missions.

Les méthodes de comptabilisation des immobilisations situées en France et sur les missions restent inchangées.

La variation des immobilisations depuis l'exercice précédent se détaille comme suit :

(en euros)	Total au 01.01.2012	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Total au 31.12.2012
Logiciels informatiques	462 797	25 672	-	-	488 469
Immobilisations incorporelles	**462 797**	**25 672**	**-**	**-**	**488 469**
Agencements & installations	1 291 130	107 176	-	-	1 398 306
Matériel informatique & téléphonique	1 034 160	126 445	926	-	1 159 680
Matériel de bureau	76 013	-	-	-	76 013
Matériel vidéo	35 978	15 125	-	-	51 103
Mobilier	24 481	21 475	-	-	45 955
Matériel technique pour la recherche	41 890	-	-	-	41 890
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles "siège"	*2 503 651*	*270 221*	*926*	-	*2 772 947*
Matériel de transport	1 701 403	472 721	30 420	-	- 2 143 704
Matériel radio et communication	342 374	46 511	-	-	388 884
Matériel informatique	-	3 518	-	-	3 518
Immobilisations corporelles "missions"	*2 043 776*	*522 750*	*30 420*	*-*	*2 536 107*
Immobilisations corporelles	**4 547 428**	**792 971**	**31 346**	**-**	**5 309 053**
Prêts réseau ACF	661 180	957	-	-	662 137
Dépôt garantie loyer Paris	249 712	41 505	-	-	291 218
Dépôts et cautionnement missions	212 369	81 922	79 942	-	214 349
Immobilisations financières	**1 123 262**	**124 384**	**79 942**	**-**	**1 167 704**
TOTAL ACTIF IMMOBILISE BRUT	**6 133 487**	**943 027**	**111 288**	**-**	**6 965 226**

La variation des amortissements depuis l'exercice précédent se détaille comme suit :

(en euros)	Total au 01.01.2012	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Total au 31.12.2012
Logiciels informatiques	431 300	18 755	-	-	450 056
Immobilisations incorporelles	**431 300**	**18 755**	**-**	**-**	**450 056**
Agencements & installations	1 080 811	68 531	-	-	1 149 342
Matériel informatique & téléphonique	762 024	111 991	185	-	873 830
Matériel de bureau	76 013	-	-	-	76 013
Matériel vidéo	31 967	1 995	-	-	33 962
Mobilier	22 375	2 141	-	-	24 516
Matériel technique pour la recherche	41 890	-	-	-	41 890
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles "siège"	*2 015 080*	*184 658*	*185*	-	*2 199 553*
	-				
Matériel de transport	1 333 913	253 789	3 786	-	1 583 915
Matériel radio et communication	310 610	29 309	-	-	339 920
Matériel informatique	-	3 421	-	-	3 421
Immobilisations corporelles "missions"	*1 644 523*	*286 519*	*3 786*	-	*1 927 256*
Immobilisations corporelles	**3 659 603**	**471 177**	**3 971**	**-**	**4 126 809**
Immobilisations financières	**12 754**	**-**	**-**	**-**	**12 754**
TOTAL AMORTISSEMENTS	**4 103 657**	**489 932**	**3 971**	**-**	**4 589 619**

Note 2 : Stocks

Les stocks sont composés de matériels et fournitures destinés aux missions. Ils permettent de réduire les délais de réponse aux besoins d'approvisionnement des missions, et d'augmenter notre efficacité en cas d'urgence. La valeur totale du stock d'urgence est de 1.047 K€ (2011 : 769 K€). En 2012, le stock n'a pas eu à couvrir d'urgences, ce qui explique son augmentation significative.
Les entrées en stocks sont évaluées au coût d'achat, frais accessoires éventuels inclus. Les stocks sont gérés, en cours d'année, selon la méthode de l'inventaire permanent. Les stocks consommés sont alors directement imputés aux charges des missions. A la clôture de l'exercice, il est pratiqué un inventaire physique des quantités présentes en stock dans les différents entrepôts.

Une provision pour dépréciation est constituée en fonction de l'ancienneté des stocks et de leur éventuelle date de péremption pour les produits périssables.

Note 3 : Créances

Les créances sont distinguées en trois postes :

- Créances bailleurs de fonds,
- Créances sur réseau international ACF,
- Autres créances.

Le poste « Créances bailleurs de fonds » est composé des soldes débiteurs des comptes relatifs aux subventions accordées par les bailleurs de fonds pour financer les missions. Un compte relatif à une subvention fait apparaître un solde débiteur lorsque les sommes engagées par ACF, au titre de cette subvention et conformément au budget contractuel, excèdent les avances reçues, à la date de clôture de l'exercice. En cas de solde créditeur, c'est-à-dire lorsque le montant des

avances reçues, excède les sommes engagées par ACF, il est inscrit au passif du bilan dans le poste « Avances bailleurs de fonds ».

Les produits sur les financements bailleurs sont donc constatés au rythme des dépenses éligibles à la convention de financement (cf. Note 12). La part des financements restant à recevoir et à dépenser figure en engagements hors bilan donnés et reçus (cf. Note 10).

La décomposition du poste « Créances bailleurs de fonds » au 31.12.2012 est la suivante :

(en euros)	Total au 31.12.2012	Total au 31.12.2011
Union Européenne - ECHO	6 169 009	4 893 126
Union Européenne - Autres	3 223 849	5 723 550
Nations Unies	1 526 574	2 798 728
Gouvernement américain	2 014 979	2 995 614
Gouvernement français	389 779	-
Gouvernement britannique	3 459 890	2 732 367
Autres gouvernements	534 510	867 194
Autres ONG	286 077	461 155
Divers bailleurs	1 763 379	1 508 357
Total Créances bailleurs de fonds	**19 368 046**	**21 980 090**

Ce poste fait l'objet au 31.12.2012 d'une provision pour dépréciation de 1.315 K€ (2011 : 3.008 K€) (cf. tableau de synthèse des dépréciations page suivante).

- Le poste « Créances sur le réseau international ACF » traduit la créance résultant des opérations économiques ou financières réalisées entre ACF et chacune des quatre autres entités du réseau international ACF, hors sous-traitance des missions terrain. Ces opérations peuvent être de différentes natures :
    - Refacturation par ACF France au coût d'achat de matériels et fournitures acquis via son service achats pour le compte d'une autre entité,
    - Refacturation croisée (y compris à la charge d'ACF France) au coût de revient de personnels expatriés sous contrat avec une entité du réseau et mis à disposition d'une autre entité pour ses missions.
    - Collecte de dons privés ou de subventions publiques pour des pays dont les opérations sont menées par un autre membre du réseau, moyennant un suivi particulier des opérations concernées.
    - Collecte de dons privés ou de subventions publiques effectuées par les membres du réseau pour les missions sociales ACF France.
    - Donations d'ACF France à une autre entité du réseau afin de l'aider dans le développement de ses missions sociales. Celles-ci sont rapportées au résultat au fur et à mesure des dépenses effectuées.

La décomposition des « Créances sur le réseau international ACF » est la suivante :

(en euros)	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Créances sur ACF Etats-Unis	739 417	1 399 557	5 202
Créances sur ACF Royaume-Uni			
Créances sur ACF Espagne	262 171		329 021
Créances sur ACF Canada			23 470
Total Créances sur le réseau ACF	**1 001 588**	**1 399 557**	**357 693**

Les créances sur ACF Etats-Unis (ACF-US) et ACF Espagne se rapportent à des fonds reçus par ACF-US et ACF Espagne pour des opérations terrain menées par ACF France. Au 31.12.2012, ces fonds n'avaient pas été transférés à ACF France.

- Le poste « Autres créances » comprend notamment des produits de collecte à recevoir, pour un montant de 1.562 K€ (2011 : 865 K€), et des avances fournisseurs liées à des missions pour 1.075 K€ (2011 : 624 K€).

- Revalorisation des créances en devises :

Les créances en devises ont été valorisées aux taux officiels au 31.12.2012. Les pertes de change latentes résultant de cette conversion ont entraîné la constitution d'une provision pour perte de change de 1.256 K€ (2011 : 863 K€) (voir note 7 provisions pour risques et charges).

Le tableau de synthèse des dépréciations se présente de la façon suivante :

(en €)	Total 01.01.2012	Dotations	Reprises		Total au 31.12.2012
			Provisions utilisées	Provisions non utilisées	
Immobilisation en cours	-				0
Dépôt et Cautionnements	-				0
Stocks	2 106	26 087			28 193
Créances bailleurs de fonds	3 007 662	950 709	676 937	1 965 945	1 315 490
Autres créances	12 754				12 754
Créances sur réseau international ACF	-				0
TOTAL PROV° POUR DEPRECIATION	**3 022 522**	**976 796**	**676 937**	**1 965 945**	**1 356 437**

Dont dotations et reprises	*- d'exploitation*	976 796	676 937	1 965 945
	- financières	-	-	-
	- exceptionnelles			

La dépréciation des créances varie de 3.008 K€ à 1.315 K€, soit une diminution nette de 1.693 K€. Des dotations pour dépréciations des créances sont passées lorsque les créances ne sont pas recouvrées pour des contrats achevés depuis plus de deux ans, ainsi que pour ceux de moins de deux ans pour lesquels un risque a été identifié comme probable. Au cours de l'exercice 2012, des créances ont été dépréciées pour un montant de 951 K€. Cette somme correspond à des montants questionnés par les bailleurs quant à leur éligibilité sur des critères de dates, de nature, ou en cas d'absence de pièce justificative. Ceci concerne notamment l'Ethiopie à hauteur de 167 K€, Haïti pour 158 K€ et la Sierra Leone pour 124 K€. Les reprises de provisions utilisées effectuées en 2012 pour un montant de 677 K€ correspondent principalement à d'anciennes créances précédemment provisionnées et passées définitivement en charges après une démarche de recouvrement restée infructueuse.

Note 4 : Valeurs mobilières de placement

Le poste "Valeurs mobilières de placement", composé de SICAV monétaires, correspond au portefeuille détenu en France. Ce portefeuille est comptabilisé au coût d'acquisition et valorisé suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Sa valorisation au cours du dernier jour de l'exercice 2012 ne fait pas ressortir de moins value latente. En fin d'année, il a été décidé de placer 4.000 K€ en comptes à terme, dont la rémunération est supérieure aux sicav monétaires.
Ce poste passe de 40.269 K€ en 2011 à 33.946 K€ en 2012. Cette diminution de 16 % est due principalement à la diminution des avances bailleurs (cf note 9 sur les dettes), ainsi qu'à la diminution des fonds dédiés, notamment les fonds relatifs à la Corne de l'Afrique et au séisme Haïti (cf note 8 sur les fonds dédiés).

Note 5 : Disponibilités

Les disponibilités sont distinguées en deux postes :

- Disponibilités « missions »,
- Disponibilités « siège ».

- Les disponibilités « missions » sont composées des soldes des comptes bancaires et des caisses au 31.12.2012, détenus sur les missions.
- Les disponibilités « siège » sont composées des soldes des comptes bancaires et des caisses détenues par le siège au 31.12.2012. Les comptes fusionnés situés dans une même banque, font l'objet d'une compensation entre soldes positifs et négatifs, ne faisant ainsi apparaître que le solde net à la rubrique « Disponibilités siège » du bilan.

Les disponibilités en devises détenues en France ou à l'étranger (comptes bancaires et caisses) ont été valorisées au taux officiel au 31.12.2012, ou, par exception, au taux moyen pondéré des changes du mois de décembre 2012 pour les pays pour lesquels le taux officiel ne reflétait pas le taux pratiqué localement (Somalie et Zimbabwe). Les différences de change positives ou négatives constatées ont été enregistrées en gain ou perte de change.

La décomposition des disponibilités au cours des trois derniers exercices est la suivante :

(en euros)	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Comptes bancaires	4 311 034	4 176 132	3 832 291
Caisses	553 643	771 485	527 951
Disponibilités "missions"	**4 864 677**	**4 947 617**	**4 360 242**
Comptes bancaires	5 839 068	8 495 855	4 323 061
Caisses	123 290	76 920	58 743
Disponiblités "siège"	**5 962 358**	**8 572 775**	**4 381 804**

Une partie des fonds disponibles a été placée dans des Livrets d'épargne, à hauteur de 3.077 K€.

Note 6 : Fonds propres

Le résultat de l'exercice 2011, soit 8.301 K€, ainsi qu'une partie des Fonds Associatifs, pour 4.676 K€, ont été affectés, par décision de l'Assemblée Générale du 9 juin 2012, au Fonds de Réserve pour Projet Associatif, et plus spécifiquement à la recherche Appliquée, aux Programmes Opérationnels, et au Développement International.

ACF dispose donc de deux types de réserves :

- les Fonds Associatifs dont l'objet est d'assurer la pérennité de l'organisation en cas de difficulté soudaine de financement. Leur montant représente 2,7 mois des emplois de l'année 2011.
- le Fonds de Réserve pour Projet Associatif, destiné à être consommé à moyen terme (2 à 3 ans), pour financer des projets opérationnels, des programmes de recherche appliquée destinés à améliorer et adapter les méthodes à de nouveaux contextes, ou un appui au développement du réseau ACF International.

La variation des « Fonds propres » depuis l'exercice précédent est entièrement attribuable au résultat de l'exercice 2012 qui ressort à 2.822 K€. Les fonds propres sont constitués des Fonds Associatifs, d'un Fonds de Réserve pour Projet Associatif et du résultat de l'exercice :

(en euros)	Au 01.01.2012 (avant affectation du résultat 2011)	Affectation du résultat 2011	Résultat 2012	Au 31.12.2012
Fonds associatifs	**24 675 911**	**-4 675 911**		***20 000 000***
Fonds de réserve pour projet associatif	*5 910 000*	***12 977 407***		***18 887 407***
Recherche appliquée	*700 000*	*700 000*		*1 400 000*
Programmes opérationnels	*4 910 000*	*7 677 407*		*12 587 407*
Développement international	*300 000*	*4 600 000*		*4 900 000*
	-			*0*
Résultat de l'exercice	8 301 496	-8 301 496	2 822 263	*2 822 263*
TOTAL FONDS PROPRES	**38 887 407**	**-**	**2 822 263**	**41 709 670**

Note 7 : Provisions pour risques et charges

La variation des « Provisions pour risques et charges » depuis l'exercice précédent se détaille comme suit :

(en €)	Total 01.01.2012	Dotations	Reprises		Total au 31.12.2012
			Provisions utilisées	Provisions non utilisées	
Risques généraux liés à l'activité	883 277	562 202	45 227	73 989	1 326 262
Perte de change	862 920	1 255 984		862 920	1 255 984
Provisions pour risques	**1 746 197**	**1 818 186**	**45 227**	**936 909**	**2 582 247**
Autres charges d'exploitation	-	158 022			158 022
Provisions pour charges	**-**	**158 022**	**-**	**-**	**158 022**
Total Prov° Risques et charges	**1 746 197**	**1 976 208**	**45 227**	**936 909**	**2 740 269**
Dont dotations et reprises - *d'exploitation*		720 224	45 227	73 989	
Dont dotations et reprises - *financières*		1 255 984	-	862 920	
Dont dotations et reprises - *exceptionnelles*					

La provision pour « risques généraux liés à l'activité » appelle les remarques suivantes à la clôture 2012 :

- ACF provisionne au 31.12.2012 pour 562 K€, dont 69 K€ correspond à la différence entre le coût moyen prévisionnel des expatriés imputés sur les subventions accordées par les bailleurs Echo, Europaid et OFDA, et le coût réel constaté lors de la clôture de l'exercice. Le reste de la dotation concerne essentiellement plusieurs litiges sur les missions, notamment des litiges sociaux avec des employés nationaux ainsi qu'une provision pour risque sur la non récupération de la TVA au Zimbabwe, concernant 4 contrats, à hauteur de 211 K€. Les montants de provisions repris en 2012 correspondent majoritairement à des litiges résolus ou des risques qui ne se sont pas matérialisés, et pour lesquels les provisions n'ont pas été utilisées.

- Perte de change : en l'absence de couverture des risques de change, une provision pour perte de change a été constituée pour un montant de 1.256 K€ pour couvrir les pertes de change latentes constatées sur les dettes et créances en devises. En vertu du principe de prudence les gains de change latents constatés à la clôture de l'exercice sont inscrits au Passif en « écarts de conversion passif » pour 912 K€.

- Provisions pour charges : ACF a été victime de vols de liquidités sur sa mission en Sierra Leone. Constatées au premier trimestre 2013, ces opérations ont été initiées sur les exercices antérieurs. Au 31 décembre 2012, afin de donner une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'association, il a été décidé, conformément aux articles L 123-14 du Code de Commerce et 120-2 du Plan comptable général, de comptabiliser dès l'exercice 2012, une provision pour charges à hauteur des sommes dérobées postérieurement à la clôture, soit 158 K€. Des mesures ont été prises dès la constatation de ces opérations pour y mettre un terme.

Note 8 : Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont comptabilisés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC.

Les ressources affectées non utilisées en fin d'exercice sont compensées par une charge de même montant dans le compte d'emplois des ressources (poste « Ressources restant à utiliser ») et dans le compte de résultat (poste « Engagements à réaliser sur ressources affectées »). Ces ressources non utilisées sont alors inscrites au passif du bilan en « fonds dédiés ».

L'utilisation durant l'exercice suivant, d'une partie de ces fonds génère un produit dans le compte d'emplois des ressources (poste « Report de ressources non encore utilisées ») et dans le compte de résultat (poste « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ») pour le montant effectivement consommé au cours de l'exercice et donne lieu pour la même valeur à une diminution du poste « fonds dédiés » au passif du bilan.

La variation au bilan des « Fonds dédiés » depuis l'exercice précédent se détaille comme suit :

(en euros)	01/01/2012	Augmentation	Utilisation				Changement de poste	31/12/2012
			sur affectation de l'année		sur collecte des exercices antérieurs			
			projet ACF France	Projets réseau	projet ACF France	Projets réseau		
Fonds dédiés Population oubliée	1 071 298	-	-	-	776 862	-	-	294 436
Fonds dédiés Programmes d'Urgences	609 411	-	-	-	537 044	-	-	72 367
Fonds dédiés développement réseau ACFIN	6 559	-	-	-	6 559	-	-	0
Fonds dédiés Recherche appliquée	1 335 279	-	-	-	489 624	-	-	845 655
Fonds dédiés Afghanistan	2 067	714 504	102 301	-	-	-	-	614 271
Fonds dédiés Bangladesh	614 898	50 030	1 008	-	345 265	-	-	318 655
Fonds dédiés Birmanie	5 369	50 210	-	-	-	-	49	55 628
Fonds dédiés Burkina Faso	27 647	352 826	63 378	-	13 920	-	-	303 175
Fonds dédiés Burundi	2 257	-	-	-	2 257	-	-	-
Fonds dédiés Caucase	85	-	-	-	-	85	-	0
Fonds dédiés Corne de l'Afrique (1)	2 390 653	77 296	48 887	-	1 607 488	-	-	811 573
Fonds dédiés Côte d´ivoire	32 259	200 396	170 999	-	32 250	-	-	29 405
Fonds dédiés Djibouti	2 239	30	-	-	-	-	-	2 269
Fonds dédiés Ethiopie	91 782	216 839	-	-	74 972	-	-	233 649
Fonds dédiés Guatemala	100	-	-	-	-	100	-	-
Fonds dédiés Haiti	48 820	105 051	28 491	-	-	-	-	125 379
Fonds dédiés séisme Haiti (2)	1 981 577	7 912	-	-	1 944 628	-	-	44 860
Fonds dédiés Inde	486 000	22 045	17 598	-	255 089	-	-	235 358
Fonds dédiés Indonesie	60 279	587 740	83 047	-	3 203	-	-	561 768
Fonds dédiés Kenya	7 209	46	-	12	-	7 209	-	34
Fonds dédiés Laos	49	-	-	-	-	-	- 49	-
Fonds dédiés Liberia	67 268	202 015	129 675	-	65 629	-	-	73 979
Fonds dédiés Libye	3 731	-	-	-	-	3 731	-	-
Fonds dédiés Mongolie	10 406	30 150	20 000	-	5 947	-	-	14 609
Fonds dédiés Népal	25 461	200 000	67 060	-	25 434	-	-	132 967
Fonds dédiés Pakistan	121 747	-	-	-	-	57 028	-	64 719
Fonds dédiés RCA	865 004	691 234	76 895	-	558 511	-	-	920 833
Fonds dédiés Crise Sahel	-	138 316	19 214	-	-	-	-	119 102
Fonds dédiés Sierra Leone	3 439	-	-	-	-	-	-	3 439
Fonds dédiés Somalie	498 918	9 241	-	-	262 353	-	-	245 806
Fonds dédiés Soudan	13 198	1 514	-	1 221	-	13 198	-	293
Fonds dédiés Tchad	419 918	81 330	63 615	-	46 675	-	-	390 958
Fonds dédiés Yemen	-	38 000	-	-	-	-	-	38 000
Fonds dédiés Zimbabwe	574 725	31 850	6 907	-	565 221	-	-	34 446
Fonds dédiés Niger /mission ACH Madrid	513	1 281	-	1 146	-	513	-	135
Fonds dédiés Mali /mission ACH Madrid	108	964	-	477	-	108	-	487
Fonds dédiés Mauritanie / Mission ACH Madrid	-	15	-	15	-	-	-	-
Fonds dédiés Palestine / Mission ACH Madrid	-	7 428	-	-	-	-	-	7 428
Fonds dédiés Syrie / Mission ACH Madrid	-	315	-	-	-	-	-	315
Fonds dédiés Congo /mission AAH NY	392	88	-	88	-	392	-	-
Fonds dédiés Nigeria / Mission AAH NY	-	10	-	10	-	-	-	-
TOTAL FONDS DEDIES	**11 380 663**	**3 818 675**	**899 075**	**2 969**	**7 618 931**	**82 363**	**0**	**6 595 999**
			902 044		**7 701 295**			
	A reporter	**2 916 632**						

(1) L'augmentation du fond dédié Corne de l'Afrique comprend 4.612 € de produits financiers sur les placements des fonds collectés
(2) L'augmentation du fond dédié Séisme Haïti comprend 7.912 € de produits financiers sur les placements des fonds collectés

Fonds dédiés à des projets de missions sociales

De 2005 à 2009, un fonds dédié aux missions sociales d'ACF, réparti en quatre affectations (Populations oubliées, Urgences, Développement réseau international ACF et Recherche appliquée), a été constitué pour un montant total cumulé de 13.100.000 €.

Ces affectations en fonds dédiés avaient été ratifiées au cours des Assemblées Générales annuelles approuvant les comptes des exercices concernés, faisant l'objet d'une résolution spécifique.

Le reliquat disponible sur ces fonds est passé de 3.023 K€ au 31.12.2011 à 1.212 K€ au 31.12.2012, représentant un solde de 9 % des fonds d'origine.

A compter de l'exercice 2010, la décision a été prise d'appliquer la méthode la plus communément utilisée consistant à proposer aux membres de l'association l'affectation de tout ou partie du résultat de l'exercice à des réserves pour projets associatifs, en remplacement de l'affectation en fonds dédiés pratiquée sur les 5 derniers exercices. En conséquence, il n'y a plus depuis 2010 de nouvelle affectation à ces fonds dédiés.

Autres Fonds Dédiés

En outre, au cours de l'année 2012, le poste fonds dédiés a évolué par de nouvelles affectations d'une part, et par l'utilisation des fonds existants d'autre part. Les nouvelles affectations proviennent de plusieurs origines :

- l'intégralité des dons affectés selon la décision des donateurs, par pays,
- les partenariats privés affectés, par pays,
- les affectations relatives à certaines manifestations (dont par exemple 75% des dons provenant de la Course Contre la Faim 2012 qui ont été affectés aux programmes de trois pays : Afghanistan, République Centrafricaine et Indonésie),
- les projets spécifiques affectés selon la volonté des donateurs.

Le montant des affectations 2012 est de 3.819 K€, dont 902 K€ utilisés au cours de l'année 2012.

Note 9 : Dettes

Les quatre principaux postes de dettes sont :

- Avances bailleurs de fonds,
- Dettes fournisseurs & comptes rattachés,
- Dettes fiscales & sociales,
- Dettes sur réseau international ACF.

Le poste « Avances bailleurs de fonds » est composé des soldes créditeurs des comptes relatifs aux subventions accordées par les bailleurs de fonds pour financer les missions. Ce poste reflète donc les avances par subventions et non par bailleurs de fonds. Un compte relatif à une subvention fait apparaître un solde créditeur lorsque les avances reçues, au titre de cette subvention, excèdent les sommes engagées par ACF, conformément au budget contractuel, à la date de clôture de l'exercice. En cas de solde débiteur, c'est-à-dire lorsque les sommes engagées par ACF excèdent le montant des avances reçues, il est inscrit à l'actif du bilan dans le poste « Créances bailleurs de fonds ».

La décomposition du poste « Avances bailleurs de fonds » au 31.12.2012 est la suivante :

(en euros)	Total au 31.12.2012	Total au 31.12.2011
Union Européenne - ECHO	3 833 223	5 791 619
Union Européenne - Autres	1 298 172	2 126 306
Nations Unies	741 261	2 038 930
Gouvernement américain	46 893	1 172
Gouvernement français	864 622	946 639
Gouvernement britannique (DFID)	282	219 208
Autres gouvernements (1)	4 065 354	5 578 991
Autres ONGs	240 505	123 456
Divers bailleurs	1 003 034	2 692 386
Total Avances bailleurs de fonds	**12 093 346**	**19 518 705**

(1) Dont gouvernement suédois pour 2.612 K€

Le poste Divers bailleurs comprend les collectes du réseau ACF International pour les pays sur lesquels ACF France intervient, ainsi que les subventions issues des collectivités.

Le total est en diminution de 7,4 M€ par rapport à 2011, mais constant par rapport à 2010. Ceci est à relier à plusieurs facteurs :

- La fin de l'urgence dans la corne de l'Afrique a entrainé la baisse des volumes d'avance (- 2,9 M€ vs 2011)
- La fin de la situation d'urgence en Haïti (- 2,2 M€), et la difficulté d'obtenir des fonds de la part des bailleurs pour des pays moins médiatisés (Centrafrique – 0,9 M€) expliquent également une part importante de cette baisse.
- Le volume contractuel avec le gouvernement suédois, qui s'était considérablement accru en 2011, a diminué de 0,9 M€ de 2011 à 2012
- Les subventions issues des collectivités ont diminué de 0,6 M€ sur 2012

Le poste « Dettes fournisseurs & comptes rattachés » comprend les dettes sur achats liées à l'activité courante de l'association (les missions sociales, la collecte de fonds et le fonctionnement du siège) et les dettes sur immobilisations. Ce poste comprend des charges à payer liées à des factures non parvenues au 31.12.2012 pour 498 K€ (2011 : 440 K€).

Le poste « Dettes fiscales & sociales » comprend :

(en euros)	31.12.2012	31.12.2011
Personnel et comptes rattachés	169 144	153 233
Provision congés payés et CET	1 679 555	1 408 855
Organismes sociaux et fiscaux	1 794 527	1 557 856
Total Dettes fiscales & sociales	3 643 226	3 119 945

Enfin, les échéances des dettes sont les suivantes :

(en euros)	Total au 31.12.2012	Échéance < 1 an	> 1 an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	
Avances bailleurs de fonds	12 093 346	12 093 346	
Dettes fournissseurs & comptes rattachés	3 165 597	3 165 597	
Dettes fiscales & sociales	3 643 226	3 643 226	
Autres dettes	166 142	166 142	
Dettes sur réseau international ACF	1 331 268	1 331 268	
Total	**20 399 579**	**20 399 579**	

La décomposition des Dettes sur le réseau international ACF au cours des trois derniers exercices est la suivante :

(en euros)	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Dettes sur ACF Etats-Unis			
Dettes sur ACF Royaume-Uni	1 305 841	1 325 303	364 405
Dettes sur ACF Espagne		134 238	
Dettes sur ACF Canada	25 426	244 972	
Total Dettes sur le réseau ACF	**1 331 268**	**1 704 513**	**364 405**

Cette année, ACF France se trouve débiteur vis-à-vis d'ACF UK et d'ACF Canada (hors prêts). Concernant ACF UK, la dette est constante par rapport à 2011, et est contrebalancée par des créances relatives aux subventions bailleurs qui transitent par ACF UK.

Note 10 - Engagements hors bilan

Engagements donnés :
Compte tenu de la moyenne d'âge des salariés d'ACF, ainsi que du « turnover » élevé, l'impact des provisions pour retraite est considéré comme négligeable, et n'a pas été calculé.
A la clôture de l'exercice, les salariés ont acquis 1.432 jours (2011 : 1.383 jours) au titre du Droit Individuel à la Formation.

Engagements reçus :
Le montant estimé des legs de valeurs ou biens acceptés par le Conseil d'Administration et qui ne sont pas réalisés à la clôture de l'exercice s'élève à 1.225 K€ (2011 : 611 K€).

Engagements donnés et reçus :
Les produits relatifs aux conventions signées avec les bailleurs de fonds sont comptabilisés au fur et à mesure de l'exécution des projets. Parmi les conventions en cours de réalisation, la part de financement supérieure aux dépenses engagées s'élève à 35.427 K€ (2011 : 53.766 K€).

Note 11 – Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature dont a bénéficié l'association au cours de l'exercice ne sont pas directement valorisées dans les comptes. Elles apparaissent en pied du compte de résultat.

Elles sont de plusieurs natures :

- Les contributions volontaires relatives aux programmes terrain, portent essentiellement sur la fourniture de denrées alimentaires en provenance de l'UNICEF, ou du Programme Alimentaire Mondial, et concernent 10 pays à hauteur de 2.039 K€. La valorisation a été établie exclusivement sur les produits livrés en 2012 pour lesquels une preuve de livraison existe sous la forme d'un bon de livraison daté et pour lesquels une valorisation vérifiable est disponible, sous la forme suivante :
    - Le prix est fourni par le donateur
    - Le prix est établi sur la base d'un dossier d'achat ACF portant sur les mêmes produits et pour la même période que celle à laquelle les dons ont été reçus. Ce dossier d'achat peut avoir été établi par la mission sur le terrain ou par le service achat du siège, sur la base des procédures d'achat en vigueur acceptées par les bailleurs de fonds
    - Le prix est établi sur la base d'une cotation locale ou internationale si le produit n'est pas disponible dans le pays.

  Lorsque les deux conditions (preuve de livraison et valorisation vérifiable) sont réunies, les dons en nature sont valorisés. Lorsque l'une des conditions n'est pas remplie, les dons ne sont pas valorisés.

- Du transport de biens ou de personnes a également été mis à disposition des missions ACF en Côte d'Ivoire et au Tchad à titre gracieux, à hauteur de 45 K€. Pour ces transports, la preuve existe sous la forme de tickets de transport, et la valorisation est vérifiable sur la base des prix fournis par le donateur.

Le détail par Pays de ces deux types de contribution est le suivant :

en Euros	31.12.12	31.12.11	31.12.10
Afghanistan	111	81 425	
Bengladesh	156 804	131 247	220 092
Birmanie	909 326	314 869	429 364
Burkina Faso	141 173		
Côte d'Ivoire	152 549		
République de Centrafrique	175 669	20 816	
Djibouti		163 321	
Ethiopie			
Haiti		176 651	1 150 678
Indonésie	0	109 072	29 000
Libéria	62 405	47 988	
Népal	7 184		
Somalie	444 473	980 747	587 106
Tchad	34 817	220 859	2 102 949
Zimbabwe		194 459	225 852
Total contributions en nature	2 084 608	2 441 454	4 745 041

ACF a également bénéficié de dons à hauteur de 344 K€ principalement sous la forme d'insertions dans des publications et en mécénat de compétences.

D'autres types de contributions en nature n'ont pas été valorisés, faute d'éléments justificatifs ou de méthodes de valorisation solides. Il s'agit notamment, des dons aux missions non affectés aux programmes, ou du bénévolat en France.
Les montants indiqués représentent donc une vue partielle des contributions en nature.

Note 12 – Subventions

Les « Subventions » regroupent pour 2012 l'ensemble des ressources issues de la recherche de fonds publics (Union Européenne, Nations Unies, Etats et autres institutions publiques) quelles qu'en soient les destinations, ainsi que les financements spécifiques gérés comme subventions (financements en provenance du réseau international ACF, partenaires,…).

La comptabilisation de ces produits dans le compte de résultat est faite en fonction de l'avancement des projets subventionnés et conformément aux engagements contractuels des bailleurs (dates d'éligibilité des dépenses, budget alloué, nature des charges financées et mode de remboursement des coûts engagés).

Le suivi de l'avancement est réalisé par le biais de la comptabilité analytique qui permet de connaître précisément les dépenses et les engagements par projet, comparée au budget contractuel. En cas de risque de reversement d'une partie d'une subvention engagée, une provision pour risque est constituée.

La méthode retenue par ACF se traduit dans la présentation des états financiers de l'association de la façon suivante:

- Au compte de résultat : les dépenses engagées pour les missions figurent en charges et se reflètent à l'identique dans les produits ce qui aboutit à une absence d'impact sur le résultat de l'exercice, puisqu'il s'agit de dépenses engagées sur les missions et qui sont financées intégralement par les bailleurs de fonds.

- Au bilan : les dépenses à rembourser par les bailleurs de fonds sont constatées en produits à recevoir si le contrat est en cours ou par une créance s'il est terminé. Enfin le poste « Avances bailleurs de fonds » au passif constate principalement les fonds qui sont reçus et qui excèdent l'avancement ou la réalisation des contrats.

La part des financements accordés non encore engagée sur l'exercice n'est pas comptabilisée à la clôture de l'exercice et n'apparaît donc pas au débit du poste "Autres créances" et au crédit du poste "Produits constatés d'avance". Elle fait l'objet d'une évaluation dans les engagements hors bilan de l'annexe (cf. Note 10).

Note 13 – Informations sur les effectifs et rémunérations du personnel

- **Effectifs, moyenne d'âge et ancienneté**

La variation des effectifs et la ventilation par catégorie sont les suivantes :

Effectif moyen	2012	2011
Salariés en France au siège	222	200
Salariés expatriés sur les missions (statuts volontaire inclus)	220	206
Salariés nationaux sur les missions	2 969	2 843

La moyenne d'âge et l'ancienneté de l'effectif salarié en France ou des expatriés sont les suivantes :

Moyenne d'âge au 31 décembre	2012	2011
Salariés en France au siège	35,6	34,4
Salariés expatriés sur les missions (statuts volontaire inclus)	35,7	35,2

Ancienneté au 31 décembre	2012	2011
Salariés en France au siège	3,5	3,2
Salariés expatriés sur les missions (statuts volontaire inclus)	2,3	2,4

- **Rémunérations au siège**

La moyenne mensuelle des salaires bruts au siège (13e mois inclus) au 31 décembre est la suivante :

Salaires bruts moyens au siège (13eme mois inclus) au 31 décembre de l'année	2012	2011
10 plus hauts salaires	5 450 €	4 950 €
10 plus bas salaires	2 000 €	1 889 €
Salaire le plus élevé	6 582 €	6 425 €
Salaire le moins élevé	1 833 €	1 666 €
Salaire moyen	3 055 €	2 810 €

Les rémunérations brutes annuelles versées aux membres du Comité de Direction sont les suivantes :

Rémunérations annuelles brutes du Comité de Direction	2012	2011
Directeur Général	80 192 €	78 577 €
Directeur Délégué de la Communication et du Développement	53 951 €	49 584 €
Directeur des Ressources Humaines	67 493 €	61 474 €
Directeur Scientifique et Technique	65 473 €	55 031 €
Directeur des Opérations	70 771 €	67 495 €
Directeur Administratif et Financier	70 342 €	64 817 €
Directeur de la Logistique	66 738 €	62 379 €
Directeur du Plaidoyer (arrivé le 10 octobre 2011)	62 076 €	12 552 €
Directeur de l'Organisation et des Systèmes d'Information (arrivé le 24 octobre 2012)	13 794 €	n/a
Directeur de la Communication et du Développement poste occupé jusqu'au 30 mars 2012 et du 25 juillet au 9 novembre 2012)	53 547 €	66 727 €

Les salariés ne perçoivent aucune rémunération accessoire de type intéressement et/ou participation, et ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

Les membres du Comité de Direction bénéficient des plus hautes rémunérations de l'Association. Par ailleurs, le Président ne perçoit aucune rémunération de l'association, mais a droit au remboursement de ses frais de représentation selon les procédures en vigueur.

Le montant des frais remboursés par l'association aux dirigeants au titre de l'exercice 2012 s'élève à 20.7 K€. Le montant des frais remboursés par l'association aux administrateurs pour le même exercice s'élève à 13.1 K€.

Un nouveau système de classification des emplois et une nouvelle politique de rémunération applicables aux salariés du siège de l'association ont été mis en place début 2012.

Note 14 – Honoraires du Commissaire aux Comptes

Des honoraires ont été versés au Commissaire aux Comptes en 2012, dans le cadre de sa mission d'audit légal d'une part, et d'autre part pour l'audit de contrats de programmes terrain signés

avec des bailleurs institutionnels. Dans ce dernier cas, les honoraires sont payés par ACF, mais pris en charge par les bailleurs. Les montants des honoraires sont les suivants :

- Honoraires concernant l'audit légal : 73 K€ TTC (2011 : 74 K€) comprenant des diligences relatives à la création d'ACF Development pour 7 K€.
- Diligences directement liées (audits bailleurs) à la charge des bailleurs : 68 K€ TTC (2011 : 49 K€).

Note 15 – Proposition d'affectation du résultat 2012

Il sera demandé à l'Assemblée Générale de se prononcer sur la proposition d'affectation du résultat 2012 de 2.822.263 €, ainsi que sur l'affectation de certaines charges sur la Réserve Pour Projet Associatif (« RPPA »).

Le budget 2012 prévoyait qu'une partie des charges devait être engagée en contrepartie de la RPPA, à hauteur de 5,2 M€. Les dépenses finalement engagées devant être financées par la RPPA car non financées par des ressources de l'exercice 2012 s'élèvent à 3,1 M€.

Le résultat de l'exercice 2012 résulte donc :

a)	De dépenses non financées par des ressources de l'exercice :	(3.090.662) euros
b)	De ressources de l'exercice non employées à fin décembre 2012 :	+ 5.912.924 euros
	Excédent net de l'exercice 2012 (Total)	+ 2.822.263 euros

Il est donc proposé d'affecter

a) la part des dépenses non financées par des ressources de l'exercice, aux réserves pour projets associatifs, conformément à leur destination, comme suit :
   - 3.076.942 € sur le RPPA Programmes Opérationnels
   - 13.721 € sur la RPPA Développement International

b) La part des ressources de l'exercice non employées au 31 décembre 2012 comme suit :
   - 1.775.000 € à la réserve « Fonds associatifs »
   - 4.137.925 € aux réserves pour projets associatifs

En synthèse, il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice 2012 de la manière suivante :

Proposition d'affectation du résultat 2012 :

(en euros)	Au 31.12.2012 (après affectation du résultat 2011)	Affectation du résultat 2012		Au 31.12.2012 (après affectation du résultat 2012)
		Diminution	Augmentation	
Fonds associatifs	**20 000 000**		**1 775 000**	**21 775 000**
Réserves pour projet associatif dont :	**18 887 407**	**3 090 662**	**4 137 925**	**19 934 670**
- Recherche Appliquée	*1 400 000*		*350 000*	*1 750 000*
- Programmes opérationnels	*12 587 407*	*3 076 942*	*3 075 925*	*12 586 390*
- Développement international	*4 900 000*	*13 720*	*200 000*	*5 086 280*
- Développement du Système d'Informations			*512 000*	*512 000*
Résultat de l'exercice	**2 822 263**	**-3 090 662**	**-5 912 924**	**0**
TOTAL FONDS PROPRES	**41 709 670**	**0**	**0**	**41 709 670**

Les Fonds Associatifs augmentent sur l'exercice 2012 de 8.9 %, et sont portés à 21,8 M€, soit l'équivalent de 2,5 mois d'activité (total emplois du CER).

La réserve pour développement du Système d'Information est destinée à garantir l'allocation de fonds nécessaires à ces projets, à hauteur de l'enveloppe prévue en 2012 et non dépensée.

Compte d’Emploi des Ressources 2012

EMPLOIS	Emplois de 2012 = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2012 (3)
1 - MISSIONS SOCIALES	**88 413 593**	**30 878 848**
1.1 - MISSIONS SOCIALES REALISEES EN FRANCE	2 204 589	
Actions réalisées directement	2 204 589	
Versements à d'autres organismes agissant en France	0	
1.2 - MISSIONS SOCIALES REALISEES A L'ETRANGER	86 209 004	
Actions réalisées directement	84 846 596	
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	1 362 408	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**10 365 561**	**9 804 222**
2.1 - FRAIS D'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC	9 804 222	
2.2 - FRAIS DE RECHERCHE DES AUTRES FONDS PRIVES	561 339	
2.3 - CHARGES LIEES A LA RECHERCHE DE SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	0	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**4 373 353**	**75 050**
		40 758 121
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	**103 152 508**	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	**2 953 005**	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	**2 916 632**	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	**2 822 263**	
V - TOTAL GENERAL	**111 844 407**	
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		**294 967**
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du		**24 830**
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		**41 028 257**

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Missions sociales	2 084 608
Frais de recherche de fonds	
Frais de fonctionnement et autres charges	
TOTAL	2 084 608

RESSOURCES	Ressources collectées sur 2012 = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2012 (4)
REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		25 733 169
1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	37 178 433	37 178 433
1.1 - DONS ET LEGS COLLECTES	32 611 043	
Dons manuels non affectés	31 183 797	
Dons manuels affectés	379 465	
Legs et autres liberalités non affectés	1 047 781	
Legs et autres liberalités affectés	0	
1.2 - AUTRES PRODUITS LIES A L'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC	4 567 390	
Autres produits liés à la générosité du public affectés	2 030 771	
Autres produits liés à la générosité du public non affectés	2 536 619	
2 - AUTRES FONDS PRIVES	4 668 048	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	55 854 919	
4 - AUTRES PRODUITS	2 816 694	
I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	100 518 093	
II - REPRISES DES PROVISIONS	3 625 019	
III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	7 701 295	
IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		3 732 037
V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0	
VI - TOTAL GENERAL	111 844 407	40 910 470
VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		41 028 257
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		25 615 382

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Bénévolat	-
Prestations en nature	45 385
Dons en nature	2 039 223
TOTAL	2 084 608

1ère PARTIE - GENERALITES

- Le compte d'Emploi des Ressources d'Action Contre la Faim France est établi selon les principes dictés par la loi n°91-772 du 7 août 1991 et l'arrêté du 30 juillet 1993 sur la présentation des comptes des Associations.
- Depuis l'ordonnance n° 2005-856 du 28 juillet 2005, le Compte d'Emploi des Ressources est intégré dans l'annexe des comptes annuels. Il est accompagné des informations relatives à son élaboration.
- Suite à la publication en avril 2008 de l'avis du Conseil National de la Comptabilité et à l'homologation du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2008-12 par arrêté du 11 décembre 2008, un nouveau modèle de compte annuel d'Emploi des ressources doit être établi par les associations faisant appel à la générosité du public à compter du 1er janvier 2009.
- Le Compte d'Emploi des Ressources est établi en adéquation avec les éléments du Compte de résultat pour donner :
    - Une information globale de l'ensemble des emplois (colonne 1) et des ressources (colonne 2) de l'exercice
    - L'affectation par emplois (colonne 3) des seules ressources collectées auprès du public ainsi que le suivi des ressources collectées antérieurement à l'exercice en cours (colonne 4)
- Les emplois du Compte d'Emploi des Ressources sont ventilés, à partir de la comptabilité analytique de l'Association, dans trois rubriques d'emploi qui sont les missions sociales, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement.
- La très grande majorité des coûts est affectée directement à l'une des rubriques du Compte d'Emploi des Ressources à partir de la comptabilité analytique. Les coûts directs sont ainsi affectés aux services et activités concernés.
- Néanmoins, certaines dépenses sont liées à des actions qui peuvent être rattachées à plusieurs rubriques du Compte d'Emploi des Ressources. Dans ces cas particuliers, ces charges indirectes sont alors ventilées entre les différentes rubriques. Cette ventilation concerne les dépenses suivantes :
    - Les frais de suivi, de gestion administrative et de recrutement des ressources humaines du siège sont ventilés sur les différentes rubriques en fonction du nombre, prévu au budget annuel, de collaborateurs permanents du siège directement affectés à chaque type d'emplois.
    - Les coûts des Directions Logistique, Ressources Humaines, Administrative et Financière et de la Communication et du Développement sont ventilés sur les différentes rubriques en fonction du nombre, prévu au budget annuel, de collaborateurs permanents des départements concernés et affectés à chaque type d'emplois.
    - Les frais généraux du siège (loyers, fluides, entretien, gardiennage, ménage, photocopieurs, affranchissements..) sont ventilés sur les différentes rubriques en fonction du nombre, prévu au budget annuel, de collaborateurs permanents du siège affectés à chaque type d'emplois.

D'autre part, la Course Contre la Faim est un évènement pédagogique qui vise notamment à sensibiliser les jeunes aux problèmes de la faim dans le monde. Les frais d'organisation de la Course Contre la Faim et les frais d'animation des délégations régionales sont imputés pour moitié dans les dépenses de sensibilisation du public et pour moitié en frais de recherche de fonds.

2e PARTIE - LES EMPLOIS 2012 (colonne 1)

Les différentes rubriques d'emploi comprennent à la fois les charges externes (achats, honoraires, déplacements…) et les salaires des personnels affectés à ces rubriques (cf. tableau de passage du Compte de résultat au Compte d'Emploi des Ressources).

2.1 – MISSIONS SOCIALES

Nos missions sociales sont définies dans les statuts de l'association, et explicitées dans son projet associatif. Les dépenses affectées aux missions sociales regroupent l'ensemble des charges engagées pour chacune des missions sociales d'ACF en conformité avec son objet statutaire.

2.1.1 – Missions Sociales réalisées en France

- **Actions réalisées directement**

Les actions réalisées en France regroupent les frais liés à l'organisation des manifestations et opérations de sensibilisation du public ainsi que les dépenses de communication et de publicité si elles ne sont pas associées à des appels aux dons.

(en euros)	2012	2011
Evénements de communication et manifestations	**715 225**	**740 170**
Communication et publicité	**558 230**	**670 031**
Frais d'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation	**931 134**	**1 087 259**
Total Missions sociales réalisées directement en France	**2 204 589**	**2 497 460**

- **Versements à d'autres organismes agissant en France**

Action Contre la Faim ne finance aucun organisme en France.

2.1.2 – Missions Sociales réalisées à l'étranger

- **Actions réalisées directement**

Les Missions sociales réalisées directement à l'étranger se décomposent en 4 postes :

(en euros)	2012	2011
Dépenses opérationnelles	**71 563 625**	**61 682 172**
Autres projets opérationnels	**1 252 699**	**672 499**
Support aux opérations	**10 841 675**	**9 635 884**
Personnels expatriés sur missions aux autres sièges	**1 188 598**	**1 228 630**
Total Missions sociales réalisées directement à l'étranger	**84 846 596**	**73 219 185**

- Dépenses Opérationnelles

Le poste « Dépenses opérationnelles » comprend les frais relatifs à la réalisation des programmes sur le terrain : ressources humaines présentes sur le terrain, moyens logistiques et achats de matériels et fournitures (nutrition, hydraulique, médical et sécurité alimentaire).

(en euros)	2012	2011
Afghanistan	**4 169 651**	**4 859 440**
Bangladesh	**3 574 928**	**2 733 423**
Birmanie	**3 927 629**	**4 195 914**
Burkina Faso (1)	**5 402 670**	**2 237 175**
Centrafrique	**4 193 135**	**3 283 826**
Côte d'Ivoire	**4 607 773**	**6 087 341**
Djibouti (2)	**1 396 604**	**835 572**
Ethiopie (2)	**5 510 022**	**4 409 294**
Haïti	**11 035 949**	**12 686 249**
Inde	**364 696**	**235 048**
Indonésie	**909 549**	**918 960**
Libéria	**2 999 367**	**3 254 037**
Madagascar	**375 079**	**71 333**
Mongolie	**633 269**	**379 015**
Népal	**314 716**	**57 492**
Sénégal	**41 630**	**45 042**
Sierra Leone (3)	**3 263 864**	**1 167 638**
Somalie (2)	**6 965 217**	**5 111 111**
Tchad (1)	**5 864 501**	**4 945 697**
Yemen	**941 686**	**14 330**
Zimbabwe	**4 963 469**	**4 131 898**
Missions fermées et charges diverses	**108 221**	**22 339**
Total Dépenses Opérationnelles	**71 563 625**	**61 682 172**
(1) : Pays touchés par la sécheresse au Sahel	11 267 170	7 182 872
(2) : Pays touchés par la crise Corne de l'Afrique	13 871 844	10 355 977

(3) : Les dépenses operationnelles 2012 incluent 1,1 M€ de dépenses non éligibles auprès du bailleur Europeaid, compensées par des reprises de provisions à hauteur de 1,4 M€

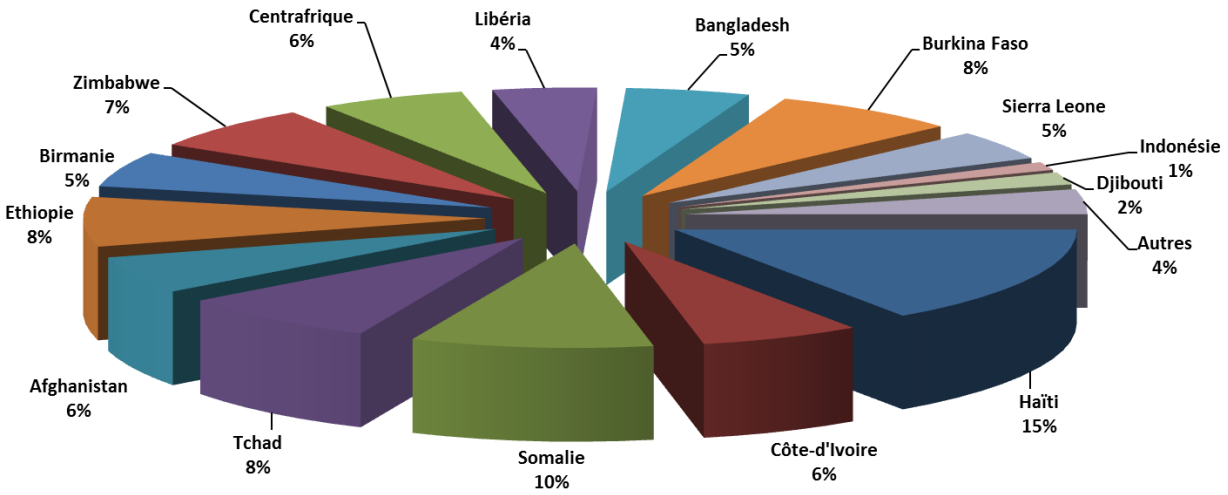

- Autres projets opérationnels

Ce poste concerne les projets non directement liés à un pays sur le terrain, et financés sur fonds dédiés ou par des partenaires. Il s'agit notamment des activités de recherche scientifique et technique qui ont pour objectif d'augmenter et de partager les connaissances à l'international et d'améliorer la qualité des pratiques mises en œuvre au sein des programmes de terrain.

(en euros)	2012	2011
Total Autres projets opérationnels	**1 252 699**	**672 499**

- Support aux opérations

Ce poste regroupe les frais directs ou indirects du siège relatifs à la gestion et à l'appui des activités des missions sociales réalisées à l'étranger et notamment :

- les coûts de suivi, de gestion, de recrutement et de formation des ressources humaines
- les coûts d'appui technique aux opérations et notamment l'expertise en nutrition, sécurité alimentaire et eau/assainissement
- la coordination et le pilotage des programmes par les départements opérationnels
- les activités de plaidoyer et de mobilisation
- la coordination logistique et la gestion des achats pour les missions
- les frais liés à la gestion administrative, le contrôle financier des missions, le suivi des bailleurs institutionnels et le contrôle interne

(en euros)	2012	2011
Gestion des Ressources Humaines	**2 499 895**	**2 246 289**
Appui technique aux opérations et recherche scientifique	**1 508 129**	**1 574 368**
Coordination et pilotage des programmes	**4 115 604**	**3 678 393**
Plaidoyer	**633 185**	**180 889**
Coordination logistique	**1 173 027**	**1 017 650**
Gestion administrative et financière, contrôle et audit interne	**911 836**	**938 295**
Total Support aux Opérations	**10 841 675**	**9 635 884**

- Personnels expatriés sur missions des autres sièges

Ce poste comprend le coût des expatriés affectés sur des missions gérées par un autre siège du réseau international (le coût est pris en charge et est compensé par un produit affecté aux missions sociales).

- **Versements à un organisme central ou d'autres organismes**

Ce poste comprend les donations ou subventions au réseau international.

(en euros)	2012	2011
Soutien au Reseau International	**428 738**	**189 171**
Subventions pour le financement de programmes des autres sièges	**933 670**	**386 883**
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	**1 362 408**	**576 053**

Action Contre la Faim France a participé au financement de programmes menés par Action Against Hunger USA au Kenya, pays touché par la crise de la Corne de l'Afrique.

2.2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Cette rubrique regroupe l'ensemble des dépenses engagées pour collecter les dons notamment d'origine privée. Toutes les charges relatives à des campagnes de collecte de fonds engagées au cours d'un exercice sont rattachées à cet exercice.

2.2.1 – Frais d'appel à la générosité du public

Ce poste regroupe l'ensemble des frais relatifs aux appels de dons auprès du grand public : charges directes des opérations (marketing direct, legs, Course contre la Faim pour moitié), frais de suivi et de gestion des campagnes et coûts de traitement des dons.

(en euros)	2012	2011 pro-forma	2011
Frais d'appel de dons	**5 256 462**	**5 719 189**	**5 719 189**
Dons ponctuels	3 602 779	3 386 858	3 386 858
Prélèvements automatiques	1 653 683	2 332 332	2 332 332
Frais de manifestations	**79 388**	**123 223**	
Gestion des campagnes et de traitement des dons	**4 468 372**	**4 132 529**	**4 132 529**
Frais d'appel à la générosité du public	**9 804 222**	**9 974 941**	**9 851 718**

Un changement de méthode de présentation, sans incidence sur le résultat de l'exercice ni sur les fonds propres à l'ouverture, a été effectué. Dans le rapport financier 2011, les frais de manifestations étaient inclus dans la rubrique «Frais de recherche des autres fonds privés». La colonne « 2011 pro-forma » permet ainsi de comparer les données reclassées.

2.2.2 – Frais de recherche des autres fonds privés

Ce poste comprend les dépenses effectuées en vue de récolter des fonds auprès des entreprises.

(en euros)	2012	2011 pro-forma	2011
Frais de recherche des autres fonds privés	**561 339**	**437 003**	**560 226**

2.2.3 – Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics

La recherche de subventions auprès des bailleurs institutionnels ou des collectivités est faite aussi bien sur les missions que par plusieurs services du siège. Elle correspond essentiellement à du temps passé par les personnes impliquées dans cette démarche et ne fait l'objet d'aucun suivi particulier, ni d'un traitement comptable analytique. Les coûts spécifiques ne sont donc pas isolés dans cette rubrique.

2.3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Cette rubrique regroupe les frais relatifs au fonctionnement de la structure et des services généraux du siège d'ACF (direction générale, service informatique, service comptable, contrôle de gestion du siège, gestion des ressources humaines et frais généraux), les charges financières, les dotations aux amortissements.

(en euros)	2012	2011
Coûts de structure et des services généraux du siège	**3 508 252**	**2 602 622**
Frais financiers	**576 560**	**256 990**
Charges exceptionnelles	**84 387**	**217 609**
Dotation aux amortissements	**204 154**	**186 903**
Total Frais de Fonctionnement	**4 373 353**	**3 264 124**

L'augmentation des frais de fonctionnement s'explique notamment par un renforcement des moyens attribués à la gestion financière et comptable, ainsi qu'au développement des systèmes d'information.

2.4 – REPARTITION DES EMPLOIS PAR DESTINATION (colonne 1)

Ce graphique présente le montant de chaque rubrique d'emploi par rapport au total des emplois du Compte d'Emploi des Ressources (total I).

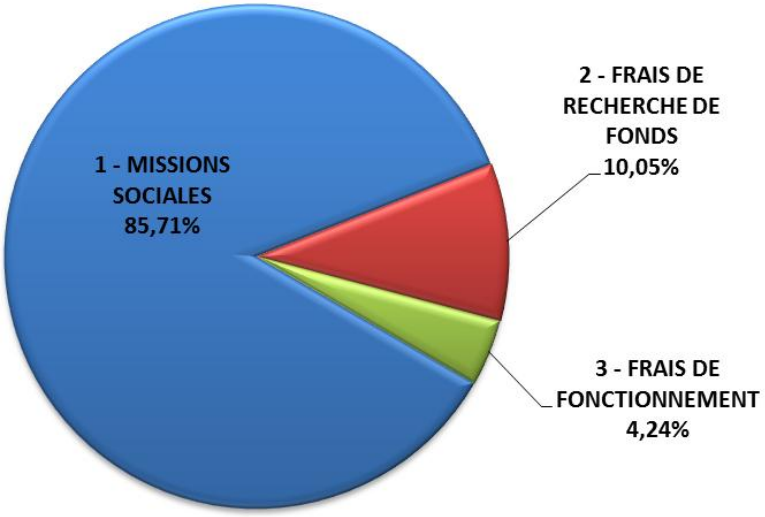

2.5 - TABLEAU DE PASSAGE DU COMPTE DE RESULTAT AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

En milliers d'€uros	CHARGES DE PERSONNEL	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CHARGES FINANCIERES	CHARGES EXCEPTION.	IMPOT SUR LES SOCIETES	ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	TOTAL
MISSIONS SOCIALES	41 001	46 126	1 012	274			88 414
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 592	8 774					10 366
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 159	1 552	577	85	1		4 373
TOTAL DES EMPLOIS	**44 752**	**56 451**	**1 589**	**359**	**1**	**0**	**103 153**

3e PARTIE - LES RESSOURCES 2012 (colonne 2)

3.1 – RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

Les « Ressources collectées auprès du public » correspondent à l'ensemble des dons des particuliers.
Les dons des particuliers collectés dans le cadre de partenariats avec des entreprises (produits financiers solidaires proposés par des établissements bancaires par exemple) sont également présentés dans cette rubrique.

Le poste « Dons manuels » regroupe l'ensemble des dons collectés grâce aux actions de marketing direct. Ils sont utilisés, en conformité avec les messages d'appel de fonds, pour concourir au financement des actions d'ACF. Le cas échéant, des fonds dédiés sont créés pour suivre les affectations concernées.

3.1.1 – Dons et legs collectés

(en euros)	2012	2011
Dons ponctuels	15 134 838	17 397 507
Prélèvements automatiques	16 048 959	14 679 705
Dons manuels non affectés	**31 183 797**	**32 077 211**
Dons manuels affectés	**379 465**	**3 465 655**
Legs non affectés	**1 047 781**	**473 489**
Legs affectés	**0**	**0**
Total dons et legs collectés	**32 611 043**	**36 016 355**

L'année 2011 a été marquée par une forte mobilisation des donateurs en réponse à l'appel aux dons envoyé par ACF lors de l'urgence dans la Corne de l'Afrique.

3.1.2 – Autres produits liés à l'appel à la générosité du public

Ce poste regroupe l'ensemble des dons privés collectés lors de manifestations (Course contre la Faim, opération « Je dej' je donne » ou le Crédit Coopératif par exemple) ou dans le cadre de produits financiers solidaires.

(en euros)	2012	2011
Course contre la Faim et délégations non affectés	**1 452 145**	**1 513 282**
Autres manifestations	**552 669**	**636 242**
Produits financiers solidaires	**519 820**	**498 587**
Autres opérations	**11 984**	**36 410**
Autres produits liés à la générosité du public non affectés	**2 536 619**	**2 684 521**

(en euros)	2012	2011
Course contre la Faim et délégations affectés	**1 980 909**	**1 406 226**
Autres manifestations	**37 338**	**47 870**
Produits financiers solidaires	**0**	**0**
Autres opérations	**12 524**	**19 193**
Autres produits liés à la générosité du public affectés	**2 030 771**	**1 473 289**

Total Autres produits liés à la générosité du public	**4 567 390**	**4 157 811**

3.2 – AUTRES FONDS PRIVES

Les « Autres fonds privés » regroupent les dons des entreprises (comme Système U ou la Caisse d'épargne) obtenus dans le cadre de mécénat et les subventions d'origine privée.

(en euros)	2012	2011
Mécénat et partenariats non affectés	**1 109 887**	**972 145**
Mécénat et partenariats affectés	**1 408 440**	**1 229 501**
Subventions d'origine privée affectées	**2 149 721**	**1 282 031**
Autres fonds privés	**4 668 048**	**3 483 677**

3.3 – SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS

Les « Subventions et autres concours publics » regroupent l'ensemble des ressources issues de la recherche de fonds publics (Union Européenne, Nations Unies, Etats et autres institutions publiques) ainsi que les financements spécifiques gérés comme subvention (financements en provenance du réseau international notamment).

Les subventions peuvent être perçues selon deux canaux :
- par le siège d'ACF en France,
- ou directement par les missions.

(en euros)	2012	2011
Union Européenne - ECHO	**20 903 225**	**22 883 620**
Union Européenne - DEVCO	**7 156 295**	**3 979 011**
Nations Unies - Unicef	**3 900 689**	**3 143 767**
Nations Unies - Autres	**2 942 380**	**3 712 732**
Gouvernement américain	**4 745 934**	**2 212 663**
Gouvernement français	**1 512 371**	**1 867 237**
Gouvernement britannique	**4 098 938**	**4 054 887**
Gouvernement suédois	**5 353 608**	**4 176 774**
Autres gouvernements	**2 338 419**	**2 222 217**
Autres institutions publiques	**1 491 376**	**856 037**
Divers bailleurs	**1 411 683**	**1 178 898**
Total Subventions & Autres concours publics	**55 854 919**	**50 287 843**

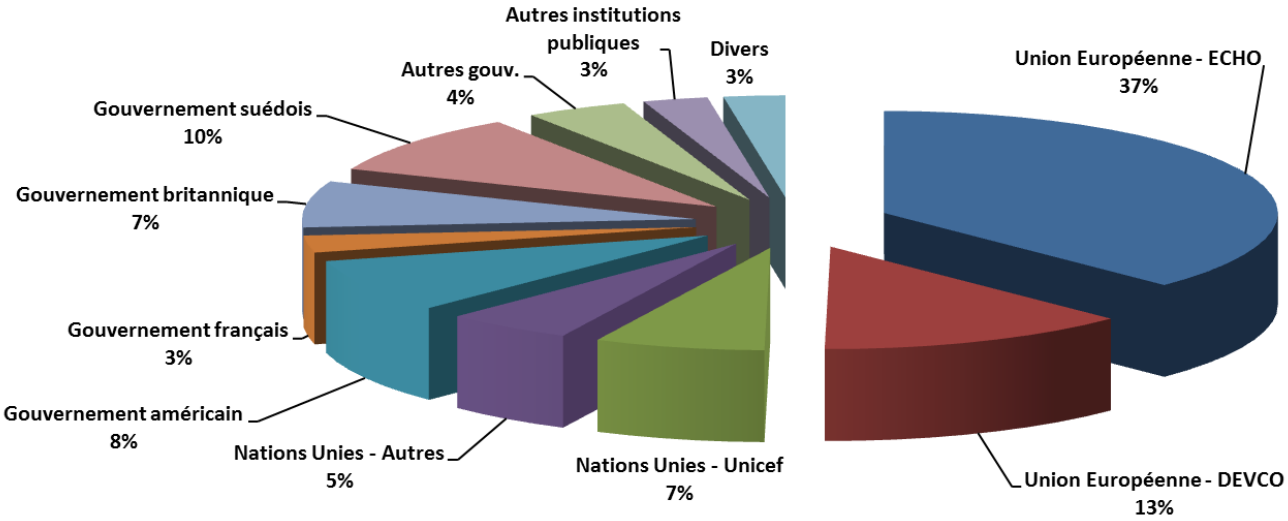

3.4 – AUTRES PRODUITS

Les « Autres produits » regroupent les ressources non liées à la recherche de fonds privés ou publics. Ils sont distingués en deux postes principaux :

- Autres produits liés aux missions sociales : il s'agit notamment des gains de change et produits exceptionnels constatés sur les missions, ainsi que de la prise en charge par les autres sièges ACF des expatriés affectés sur une de leurs missions.
- Autres produits non affectés de l'association : gains de change et produits financiers du siège principalement.

(en euros)	2012	2011
Autres produits affectés aux Missions Sociales	**1 950 475**	**2 136 184**
Produits divers des missions	644 486	832 089
Produits divers du siège	1 305 990	1 304 095
Autres produits non affectés aux Missions Sociales	**798 940**	**845 057**
Produits divers	53 063	50 627
Produits Financiers	745 877	794 430
Produits Exceptionnels	**67 279**	**102 045**
Total Autres Produits	**2 816 694**	**3 083 285**

3.5 – REPARTITION DES RESSOURCES PAR ORIGINE (colonne 2)

Ce graphique présente le montant de chaque type de ressource par rapport au total des ressources du Compte d'Emploi des Ressources (total I).

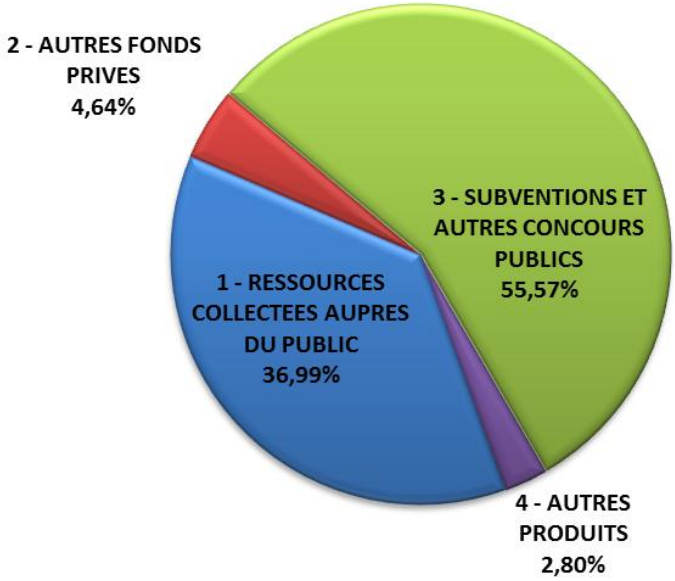

3.6 – LES FONDS DEDIES

Nous constatons en « engagements à réaliser sur ressources affectées » (colonne 1) la différence entre les montants affectés en 2012 et l'utilisation qui en est faite au cours du même exercice.

Le « report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs » (colonne 2) correspond à l'utilisation des fonds dédiés c'est à dire aux programmes réalisés par ACF-France sur l'exercice et financés par les fonds dédiés.

L'utilisation de fonds dédiés réalisée par d'autres entités du réseau est constatée par les comptes de bilan. C'est la raison pour laquelle, l'utilisation de ces fonds n'apparaît pas dans le « report des ressources non encore utilisées antérieurement ».

Les notes du bilan permettent de faire le lien entre les informations communiquées dans l'annexe au bilan et les mouvements présentés en Compte d'Emploi des Ressources.

4e PARTIE – AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC ET UTILISEES SUR 2012 (colonne 3)

4.1 - METHODE

L'affectation par emplois des ressources collectées auprès du public est le solde correspondant aux emplois qui n'ont pas été financés par des ressources autres que celles de la générosité publique.

4.2 – PRINCIPES D'AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES

4.2.1 – Frais de fonctionnement

Les Frais de fonctionnement sont financés dans l'ordre suivant :

- par les coûts indirects (frais administratifs) facturés dans le cadre de projets.
- au-delà, 2 possibilités
    - les coûts indirects facturés sont supérieurs aux frais de fonctionnement, le reliquat est alors imputé sur les missions sociales
    - les coûts indirects facturés sont inférieurs aux frais de fonctionnement, le solde est financé par les autres fonds privés non affectés et si nécessaire par les ressources provenant de la générosité du public.

4.2.2 – Missions Sociales

Les Missions Sociales sont financées dans l'ordre suivant :

- par les ressources affectées et utilisées hors coûts indirects facturés (subventions, autres fonds privés et autres produits)
- par le reliquat éventuel des coûts indirects facturés (après affectation sur les frais de fonctionnement)
- et par la générosité du public.

4.2.3 – Frais de recherche de fonds

Les Frais de Recherche de Fonds sont financés dans l'ordre suivant :

- par les autres fonds privés non affectés pour un montant égal à ligne « frais de recherche des autres fonds privés »
- et par la générosité du public.

4.3 – IMMOBILISATIONS

Toutes les immobilisations acquises pour le siège ont été financées par les ressources collectées auprès du public.

5e PARTIE – SUIVI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC ET UTILISEES SUR 2012 (colonne 4)

Une analyse historique a été effectuée pour calculer la part de ressources collectées auprès du public dans le total des fonds privés. Le ratio (78 %) a été appliqué sur la variation des fonds dédiés de l'année 2012.